

Procès-verbal de la réunion du comité directeur de la Fédération Française handisport du 21 juin 2025

Ordre du jour :

1. Accueil du Président - point d'actualités et représentations diverses
2. Approbation du PV du comité directeur du 22 mai 2025
3. Point sur les licences et affiliations : chiffres clés, approbation de la notice affiliation licence en règlement des affiliations et licences
4. Préparation de la rentrée 2025-2026
5. Retour sur les événements internationaux organisés par la fédération
6. Point finances
7. Point sur la situation de la RIP et des travaux du siège fédéral
8. Point sur les Ressources Humaines
9. Approbation du règlement médical
10. Approbation de règlements sportifs
11. Approbation de règlements disciplinaires
12. Présentation du bilan de la Commission DVT
13. Point d'actualité des sous-comités
14. Points d'Informations divers : point d'avancée de la campagne de délégation, représentation au CIAA.
15. Questions diverses

Ouverture de la séance à 08 heures 35 minutes

Présents en présentiel :

Nathalie BELPAUME, Nathalie LAROCHE, Ludivine MUNOS, Corinne PERAN, Nadette TASSART, Véronique TERRAY, Omar BOUYOUCEF, Pierre CHARRIER, Daniel JEANNE, Papa Sally KANE, Vincent LASSALLE, Sylvain PAILLETTE.

Présents en distanciel : Christine ISSON, Myriam MANIA, Patricia VIGNAU, Franck CROULLIERE-BLASKA, Dominique NADALIE, Éric PANTERA, Gaël RIVIERE.

Excusés : Katell ALLENCON, Emilie ASSATI, Adèle BUROCOA, Odyle DELEUZE-LUCHINI, Léo BRIEN, Jordan BROISIN, Patrice CERGES, Raphaëlle TERQUEM

Assistait : Gregory SAINT-GENIES

Point 1 : Accueil du président

Un mot d'accueil et de bienvenue est fait par le président partageant ces dernières représentations, au titre de la fédération, ainsi que les prochaines échéances. Le président revient notamment sur l'Assemblée Générale du CNOSF, organisée le 19 juin. Le président a été élu membre du conseil d'administration du CNOSF.

Le président est également revenu sur l'organisation du HOP 2025 au stade Charléty de Paris pour saluer l'organisation et l'évolution de cette compétition.

Point 2 : Approbation du PV du Comité directeur du 22 mai 2025

Résultat du vote : approbation à l'unanimité des personnes présentes.

Point 3 : Point sur les licences et affiliations : chiffres clés, approbation de la notice affiliation licence en règlement des affiliations et licences

Présentation des chiffres clés et échanges sur les limites de l'augmentation de l'accueil des personnes. Des échanges ont lieu sur le rôle de la fédération concernant l'accompagnement des dirigeants.

Des réflexions sont partagées autour du bilan sur le club inclusif. Un bilan à l'échelle de la fédération a été fait et sera partagé avec le CPSF dans le cadre de la réflexion de l'appel d'offres de poursuite de ce dispositif porté par le CPSF, où la fédération est un acteur majeur. Il sera demandé au CPSF de savoir ce que cela a apporté en nouveaux licenciés et de clubs qui ont maintenant la double affiliation. Il est rappelé que les infrastructures non encore toutes accessibles et les créneaux limitent le développement des pratiques.

Présentation du projet de notice affiliation licence en règlement affiliation et licences

En séance, le travail des élus et les salariés engagés sur ce projet ont été salués et remerciés pour ce travail important de préparation de la rentrée.

Résultat du vote : approbation à l'unanimité des personnes présentes.

Point 4 : Préparation de la rentrée 2025-2026

Une vidéo a été partagée en séance pour présenter la plate-forme de prise de licence, préparée par Samuel Ginot. Les dernières évolutions, au regard des retours faits par les clubs lors de la dernière rentrée, ont été présentées ainsi que l'évolution sur la pré-affiliation des clubs et la prise de licence possible dès le 1er juillet.

Ce dispositif n'est pas une obligation, mais un outil de simplification et un accompagnement à la reprise de licences. À la suite des échanges, cette innovation est saluée et est évoqué pour l'année prochaine la proposition d'avancer à mi-juin cette période de pré-licences.

Une communication large va être lancée pour promouvoir ce dispositif.

Point 5 : Retour sur les évènements internationaux organisés par la fédération

World Séries de Natation – Saint-Germain-en-Laye

Un retour a été effectué sur l'organisation des World Séries de natation, désormais coordonnée par une personne de la FFH.

L'événement, organisé sur un cycle de quatre ans, a suscité une satisfaction globale des partenaires publics et privés, ainsi que de la World Para Swimming (WPS), qui a salué la qualité de cette première édition à Saint-Germain-en-Laye.

L'édition a enregistré une hausse de 25 % de la participation des délégations, avec une couverture médiatique renforcée grâce à sa localisation en région parisienne.

Un point de vigilance a été relevé concernant la captation vidéo, nécessitant des ajustements techniques pour les prochaines éditions.

La clôture financière est en cours de consolidation. Aucun dépassement significatif n'est à ce jour constaté, hormis un léger écart en cours d'analyse.

Des travaux préparatoires sont engagés pour l'année à venir afin d'intégrer l'ensemble des contraintes techniques identifiées lors de cette édition.

Handisport Open Paris (HOP)

Le Handisport Open Paris (HOP) a de nouveau rencontré un succès reconnu par la World Para Athletics (WPA), tant sur le plan organisationnel que sportif.

Le site a confirmé sa bonne accessibilité et son adaptation aux besoins des athlètes.

Un contrôle renforcé du matériel mis à disposition sera réalisé avant la prochaine édition afin d'éviter toute difficulté logistique.

La FFH prévoit un investissement dans de nouveaux starts destinés au pôle de l'INSEP et réutilisables lors des compétitions officielles.

Des réflexions sont en cours pour faire évoluer le format du programme en soirée, avec l'objectif d'attirer un public plus large, notamment adulte et jeune, et de rendre la compétition plus dense et plus spectaculaire.

La couverture médiatique a également été importante, portée par la visibilité parisienne.

La clôture financière de l'édition est en cours, faisant apparaître un léger dépassement budgétaire dont l'analyse détaillée est en cours de finalisation.

Pour les éditions futures, plusieurs pistes sont à l'étude :

- la réflexion sur la localisation de l'événement ;
- la mobilisation accrue des territoires pour renforcer la participation des athlètes ;
- et le développement d'une dimension davantage festive et grand public.

Il est à noter que la prochaine édition du HOP se tiendra du 4 au 6 juin 2026.

Point 6 : Point finances

Présentation de la situation à date de la fédération par la Trésorière Générale via le nouvel outil de pilotage mis en place avec le service comptabilité, pour permettre une meilleure appréciation de la gestion budgétaire fédérale.

La mobilisation continue pour développer les partenariats ainsi que sur la maîtrise des dépenses avec l'ensemble des équipes de la fédération et la cellule budgétaire fédérale.

Point 7 : Point sur la situation de la RIP et des travaux du siège fédéral

Depuis l'arrivée du nouveau partenaire, les **échéances budgétaires sont désormais respectées**, notamment en matière de paiements. Le **tableau de suivi de la RIP** ainsi que le **chiffre d'affaires** présentent une **nette amélioration**, ce qui constitue un **signal positif pour la Fédération**.

Les travaux de réfection (parvis, chambres, etc.) se poursuivent, accompagnés des derniers audits structurels destinés à évaluer la capacité du bâtiment à supporter les futurs aménagements, ainsi qu'un audit spécifique sur le système de ventilation (VMC).

La fin des audits et des consultations est prévue pour mi-juillet, en vue du lancement des travaux et de la mise en place du prêt associé.

Enfin, le label Tourisme et Handicap est pleinement intégré à la réflexion, avec un relevé précis des accès et aménagements dans chaque chambre PMR.

Nous ne pouvons plus accueillir le CRIFH, au sein de la RIP, un courrier leur a été adressé.

Point 8 : Point sur les Ressources Humaines

La note RH est partagée en séance.

Des nombreux échanges ont eu lieu autour du montant de la dette sociale avec une attention partagée par tous les membres du comité directeur de pouvoir traiter de cette dette sociale. Un plan d'action est en cours avec un travail de fond pour traiter la situation actuelle pour poser les règles pour la suite et pouvoir assainir cette situation.

La nomination d'une Responsable RH a été mise en place.

Un séminaire avec l'ensemble des salariés et cadres d'état est programmé la semaine prochaine.

Point 9 : Approbation du règlement médical

Dans le cadre de la campagne de délégation, nous avons remis le règlement médical datant de 2013 de manière provisoire en accord avec le ministère. Un travail doit être poursuivi pour finaliser le nouveau règlement médical. Ce point est reporté au prochain comité directeur.

Résultat du vote : approbation à l'unanimité des personnes présentes.

Point 10 : Approbation de règlements sportifs

Les règlements sportifs soumis présentés à l'étude et soumis au vote du comité directeur concernent : Escrime / Cécifoot / Showdown / Boccia / Athlétisme / Basket-Fauteuil / Foot Fauteuil Électrique / Foot Sourds / Goalball / Développé Couché / Rugby Fauteuil / Tennis de Table

Résultat du vote : approbation à l'unanimité des personnes présentes

Point 11 : Approbation de règlements disciplinaires

Les règlements disciplinaires soumis présentés à l'étude et soumis au vote du comité directeur concernent : Cécifoot / Showdown / torball / Foot Fauteuil Électrique / Football pour amputés / Rugby Fauteuil.

Résultat du vote : approbation à l'unanimité des personnes présentes

Point 12 : Présentation du bilan de la Commission DVT

Rappel rapide sur le cadre général du PSF (projet sportif fédéral), socle du PSF pour la campagne 2025 :

- Décliner les projets sportifs fédéraux dans les ligues, comités, clubs
- Déployer les politiques publiques du sport : Inclusion par le sport, féminisation, para sport, lutte contre toutes les formes de violences dans le sport, accession territoriale au sport de haut niveau, le sport santé et l'adaptation des pratiques sportives au changement climatique.
- Répartir les aides à minima de 50% pour les clubs : FFH 2025 = objectif 51% à destination des clubs (41,5% en 2020 / 45% en 2021 / 47% en 2022 / 48,6% en 2023 et 50,6% en 2024)
- Augmenter les effectifs de licences
- Enveloppe DOM-TOM sanctuarisée

ANS enveloppe 2025 : 1 924 500 € dont 80 300 € pour l'Outre-Mer :

- Guadeloupe 4 400 €
- Martinique 44 100 €
- Guyane 1 500 €
- Réunion 29 300 €
- Mayotte 1 000 €

Enveloppe 2025 réduite de -4,2% (enveloppe de base) et -8,07% enveloppe globale

- Accession au SHN : actions contribuant à la détection et à la formation des sportifs plafonnée à 15% de l'enveloppe globale ANS
- Améliorer le fléchage des actions menées en ZRR et QPV
- Veiller à la transparence des critères d'attribution
- Inscrire les structures bénéficiaires au Handiguide des Sports
- Réguler les hétérogénéités régionales historiques
- Mesure anti-saupoudrage :
 - Une subvention de 1 500€ permettra de financer 1 action à 1 500€ ou 2 actions à 750€
 - Une subvention de 1 000€ permettra de financer 1 action à 1 000€ ou 2 actions à 500€

Nombre total de dossiers déposés sur Le Compte Asso : 453 (dont 1 supprimé) pour 15 CRH, 79 CDH et 359 clubs.

Nombre de structures subventionnées : 345 (15 CRH, 70 CDH et 260 clubs)

Nombre de dossiers rejetés, car non éligibles : 93

Nombre de dossiers éligibles, mais non retenus, car ne correspondant pas aux critères de priorisations fédérales : 15

Campagne Comités :

97 dossiers reçus sur l'extranet (dont un non finalisé non transmis)

94 dossiers reçus (LCA)

85 comités soutenus

11 rejetés (dont 2 non reçus sur LCA)

13 comités n'ont pas fait de demande.

Enveloppe distribuée aux comités : 944 700 € soit 49,1 % (l'objectif était de 49%).

Campagne Clubs :

360 dossiers reçus (dont 5 doublons et 1 supprimé : CLUB ALPIN FRANCAIS DE CHAMBERY)

260 clubs accompagnés

100 rejetés (dont les 6 : 3 renvoyés à LCA, 2 rejeté et 1 supprimé).

Enveloppe distribuée aux clubs : 979 800 € soit 50,9 % (l'objectif était de 51%)

Point 13 : Point d'actualité des sous-comités

Ce point est reporté au prochain comité directeur.

Point 14 : Points d'informations divers

- Point d'avancée de la campagne de délégation avec le dépôt du dossier avant le 30 juin au ministère. Toutes les équipes sont pleinement mobilisées dans cette dernière ligne droite.
- Représentation au Comité Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA), Vincent Lassalle qui a été élu pour représenter la Fédération. Félicitations à lui.
- Proposition par le président de la nomination de l'avocat Monsieur Mathias KUHN en remplacement de Madame Nolwenn MANDON, en attente d'un heureux événement familial (naissance).
Résultat du vote : approbation à l'unanimité des personnes présentes

Point 15 : Questions diverses

- Les règlements RTS soumis présentés à l'étude et soumis au vote du comité directeur concernent : Athlétisme / Basket-fauteuil / Boccia / Cyclisme / Développé couché / Escrime / Tennis de table / Foot Amputé / Foot Fauteuil Électrique / Futsal / Natation / Para VTT / ParaRandonnée / Rugby Fauteuil / Showdown / Sports Boules et Pétanque Sourds / GoalBall
Résultat du vote : approbation à l'unanimité des personnes présentes
- La nouvelle charte éthique est proposée aux membres du comité directeur
Résultat du vote : approbation à l'unanimité des personnes présentes
- Vincent Lassalle partage ses réflexions et ses préoccupations autour de l'activité Showdown, qui a besoin d'être accompagnée pour permettre d'avoir une situation plus sereine pour les pratiquants.



- Véronique Terray rappelle aux participants quelques éléments d'organisation interne : charte de confidentialité, le process pour les représentations fédérales sur les différents événements au niveau national.

Mot de clôture du Président

Clôture de la séance à 12 heures 00 minute

Sylvain PAILLETTE
Le secrétaire général